

# Le musée en bref

Le musée en bref

## 1- DÉFINITION

Le **musée** est un établissement où sont **conservées**, exposées et mises en valeur des collections d'œuvres d'art, d'objets d'intérêt culturel, artistique, historique, scientifique ou technique.

## 2- LES MISSIONS DU MUSÉE

- Constituer et enrichir les collections par des achats, des dons, des dépôts.
- Protéger les collections, lutter contre leur dégradation, les restaurer.
- Étudier et connaître les collections.
- Permettre l'accès aux collections à tout public.
- Faire connaître les collections à l'aide de documents explicatifs, organiser des expositions, réaliser des outils permettant d'enrichir les connaissances sur un sujet.

## 3- LES MÉTIERS ET PROFESSIONS DU MUSÉE

- Les personnels proches des œuvres chargés de la conservation : le conservateur à la tête de l'équipe de conservation constituée entre autres du documentaliste et du régisseur.
- Les personnels en contact direct avec le public : les agents d'accueil et de surveillance, les personnels chargés de la médiation (guides, animateurs, plasticiens...)
- Les personnels chargés de la gestion administrative du musée : ressources humaines, comptabilité...
- Les personnels techniques : électriciens, menuisiers, service de sécurité...

Le musée peut faire appel à des entreprises de restauration des œuvres, spécialisées dans le domaine de la peinture, de la sculpture, du vitrail, de la tapisserie...

## 4- L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES MUSÉES

La plupart des musées français labellisés « Musées de France » sont placés sous le contrôle scientifique de la Direction des Musées de France, c'est-à-dire du Ministère de la Culture. En revanche, leur gestion administrative et financière peut concerner un ministère particulier. La majorité des musées relève de collectivités territoriales comme le musée de l'École de Nancy ou le musée des beaux-arts de Nancy qui sont des musées municipaux. Il existe également des musées privés ou associatifs.

## 5- L'ÉVOLUTION DE L'INSTITUTION

Depuis la Révolution française, époque de création des premiers musées en France, la définition même de musée a évolué. Cette institution se conçoit à présent à la fois comme un espace d'apprentissage, de délectation ou de promenade. Les constructions récentes de musées tiennent compte de cette variation, mais bien souvent, ceux-ci sont logés dans des édifices anciens dont les espaces correspondent difficilement à la multiplication des activités qui s'y déploient et aux nouvelles exigences de conservation et d'exposition des œuvres. C'est pourquoi de nombreux établissements entreprennent des travaux d'aménagement ou d'extension, comme le Musée Lorrain actuellement.

### 1- ORIGINE ET DÉFINITIONS

#### Apparition du mot musée

Dans l'Antiquité, le musée définissait un lieu d'Alexandrie où étaient entretenus des savants qui, libérés des soucis de l'existence, pouvaient se consacrer entièrement à la constitution du savoir.

Cette communauté avait pour principe la recherche du vrai, c'est-à-dire le culte des muses<sup>1</sup>, idée largement inspirée de la Grèce antique.

#### QUELQUES DÉFINITIONS

##### Définition de l'ICOM<sup>2</sup>

Les musées sont des institutions permanentes sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvertes au public ; ils acquièrent, conservent, diffusent et exposent à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement.

##### Définition de l'encyclopédie Encarta

Musée : (du grec *mouzeion*, «temple des muses») : lieu de mémoire et de rencontre privilégié entre des œuvres choisies et rassemblées en **collections**, et un public.

##### Définition du Petit Robert

Musée : établissement dans lequel sont rassemblées et classées des **collections** d'objets présentant un intérêt historique, technique, scientifique, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public.

##### Définition légale

(code patrimoine, article L 410-1)

Est considérée comme musée, au sens du présent livre, toute **collection** permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public.

##### Définition de l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert

Musée, lieu de la ville d'Alexandrie en Égypte, où l'on entretenait, aux dépens du public, un certain nombre de gens de lettres distingués par leur mérite, comme l'on entretenait à Athènes dans le Prytanée des personnes qui avaient rendu des services importants à la république. Le nom des muses, déesses et protectrices des beaux-arts était incontestablement la source de celui de musée.

[...] Le mot de musée a reçu depuis un sens plus étendu et on l'applique aujourd'hui à tout endroit où sont renfermées les choses qui ont un rapport immédiat aux arts et aux muses.

Le musée d'Oxford appelé musée ashmoléen, est un bâtiment que l'université a fait construire pour le progrès et la perfection des différentes sciences. Il fut commencé en 1679 et achevé en 1683. Dans le même temps, Elie Ashmole, écuyer, fit présent à l'université d'Oxford d'une collection considérable de curiosités qui furent acceptées, ensuite arrangées et mises en ordre par le docteur Plott, qui fut établi premier garde du musée.

1-Dans la mythologie grecque, filles de Zeus protectrices des arts.

2-Organisme de coopération internationale des musées, 1948.

## 2- DU TRÉSOR À LA COLLECTION : LA NAISSANCE DES MUSÉES

## De l'Antiquité à la Renaissance

**TRÈS TÔT, ET PARTOUT DANS LE MONDE,**

l'intérêt pour la collecte d'objets se développe : en Égypte, de véritables trésors funéraires sont entreposés dans les tombes afin d'améliorer la vie dans l'au-delà. Dans l'Empire romain, des foules d'objets précieux constituées d'offrandes ou de butins de guerre sont accumulées à l'intérieur des temples...

**A PARTIR DU MOYEN-ÂGE,**

les églises deviennent le lieu d'accueil privilégié de la plupart de ces trésors qui ont alors pour vocation de susciter l'émerveillement et l'admiration des fidèles pour l'œuvre de Dieu.

**A LA RENAISSANCE,**

les **collections** de « curiosités » embrassent tous les domaines de connaissance et sont souvent présentées sous forme de microcosmes dans les cabinets de curiosité privés des « humanistes » qu'ils soient princes, prélats, médecins, juristes, ou artistes : à la différence des collections de l'époque précédente, ces cabinets, définis comme de « **VASTES THÉÂTRES EMBRASSANT LES MATIÈRES SINGULIÈRES ET LES IMAGES EXCELLENTE DE LA TOTALITÉ DES CHOSES**<sup>3</sup> » illustrent peu à peu la domination de l'homme sur la nature. Les collections artistiques soulignent la passion vouée à la beauté antique. C'est ainsi que se constituent en Europe de magnifiques collections princières qui encouragent le marché de l'art, à l'image de celle de François 1<sup>er</sup>. Le prestige de la **collection** devient peu à peu un moyen de reconnaissance sociale.



Détail d'une représentation du cabinet de curiosités de Olaus Worm <sup>4</sup>

De la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle

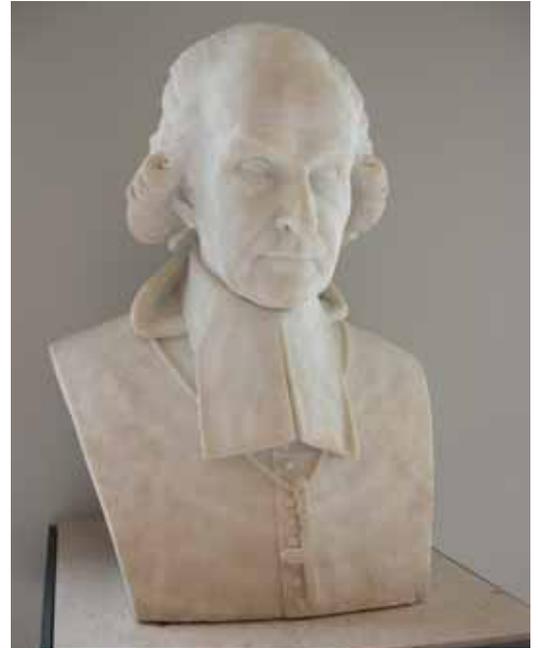
**LE MOUVEMENT DES LUMIÈRES** fait apparaître la vanité à accumuler les choses du monde. On rompt alors avec la tradition de la rareté, du spectaculaire pour se consacrer à la constitution d'« un inventaire de la nature », du « monde construit par l'homme ». Au-delà de ce répertoire, il faut également organiser le monde des objets et des êtres. C'est ainsi que l'on procède au classement des collections scientifiques. Les **collections** artistiques subissent également des modifications : elles se présentent de façon chronologique ou par école, ce qui coïncide avec l'apparition des premiers ouvrages sur l'histoire de l'art.

Le lieu de présentation d'une **collection** est par conséquent souvent associé à une école ou un laboratoire. L'« Ashmolean Museum » montre ainsi l'exemple en s'implantant dans les locaux de l'Université d'Oxford en 1677.

3-Traité sur la manière d'organiser une collection ; Samuel Quiccheberg ; conseiller artistique du Duc de Bavière ; 1565.

4-Voir la partie «Le musée en textes et en images».

A LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, ET PENDANT LA RÉVOLUTION, de nombreuses œuvres ayant appartenu aux **collections** princières ou à l'église sont détruites ou vendues afin de combler le déficit public. Un choix est opéré parmi ces biens pour que les oeuvres majeures soient sauvegardées. Elles sont transférées dans des musées ouverts au public dans un souci pédagogique. L'Etat doit devenir conservateur au nom de l'histoire nationale et de l'instruction. Apparaissent d'ailleurs en 1791 les premières règles de conservation et d'inventaire. Par conséquent, comme dans toute l'Europe, les collections royales se dévoilent au grand jour : il en est ainsi de la Grande Galerie du Louvre devenue Muséum des Arts en 1793, du Conservatoire National des Arts et Métiers, de la transformation du Jardin des Plantes en Muséum d'Histoire Naturelle. L'ouverture de ces lieux au public nécessite l'étude des éclairages, de la sécurité, du cloisonnement déjà amorcée sous le règne de Louis XVI.



Portrait de l'Abbé Grégoire 1828

Pierre-Jean David dit d'Angers (1789-1856)  
musée des beaux-arts de Nancy

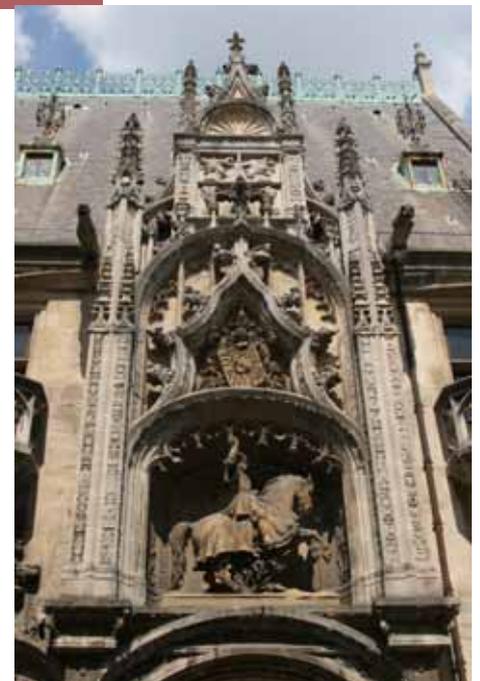
En 1793, l'abbé Grégoire, Curé d'Embermenil, siégeant à la Convention, condamne le vandalisme révolutionnaire et proclame : *«Inscrivons donc sur tous les monuments et gravons dans les cœurs cette sentence. Les barbares et les esclaves détestent les sciences et détruisent les monuments des arts ; les hommes libres les aiment et les conservent.»*

### 3- MULTIPLICATION ET DIVERSIFICATION DES MUSÉES

#### Le XIX<sup>e</sup> siècle

EN 1801, devant l'impossibilité matérielle de conserver à Paris l'ensemble des biens confisqués à la révolution, l'ARRÊTÉ CHAPTAL prévoit le transfert de collections de tableaux vers quinze villes de France dont Nancy. Porteur des valeurs de l'humanité et de l'identité nationale ou locale, le musée s'intéresse à de nombreux domaines. Par exemple, le « musée égyptien » du Louvre présente les nombreux objets rapportés par Bonaparte lors de son expédition en Égypte, puis au plus fort de la crise de la monarchie entre 1830 et 1850, le musée de l'histoire de France de Versailles doit montrer l'unité du peuple français.

Dans de nombreuses villes de France, des SOCIÉTÉS SAVANTES LOCALES sont à l'origine de fondations qui donneront naissance à des musées : c'est le cas à Nancy en 1848 où la Société Lorraine d'Archéologie donne le jour au Musée Historique Lorrain.



Musée Lorrain – détail de la porterie

**LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE**

favorisera également l'alliance de l'art et de l'industrie lors d'Expositions universelles ou dans la création de musées d'art décoratif : à Nancy, la Société des Arts Décoratifs lorrains puis l'Alliance Provinciale des Industries d'Art (Association de l'École de Nancy) revendiquent un nouveau statut pour les arts décoratifs et la nécessité de leur consacrer un musée à Nancy. La municipalité accède à cette demande en leur octroyant en 1904 une salle du musée de l'Hôtel de ville.



Lampe aux ombelles 1902  
Émile Gallé (1846-1904)  
musée de l'École de Nancy

**A LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**, tous les témoignages de la nature et des productions humaines sont susceptibles de trouver une place dans les musées qui se doivent de participer à la politique d'instruction et de vulgarisation prônée par la Troisième République.

**Le XX<sup>e</sup> siècle**

**LES MUSÉES SONT AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE** conçus comme des oeuvres d'art totales. La muséologie<sup>4</sup> apparaît et l'on rejette l'entassement au profit d'une esthétique épurée : l'objet est mis en valeur pour lui-même. Des réserves, des salles d'exposition temporaires sont créées.

**DANS LES ANNEES 1970**, des campagnes de réhabilitation des musées voient le jour : la flexibilité à l'égard des œuvres se traduit par de vastes plateaux, le musée affiche sa transparence, son accessibilité. Des édifices existants, construits pour d'autres fonctions, accueillent des musées : c'est le cas du Musée d'Orsay abrité dans une ancienne gare ou du musée de l'École de Nancy qui est installé dans une maison particulière.

**EN 1948**, L'ICOM<sup>2</sup> créé dans le cadre de l'UNESCO accorde au musée un rôle de développement social en plus de la conservation du passé.

Les écomusées deviennent alors l'expression d'une diversité culturelle et des moyens d'affirmer l'identité d'une communauté autour d'un patrimoine.



Extension contemporaine du musée des beaux-arts, Nancy 2007.

**AUJOURD'HUI**, les musées intègrent de multiples activités (organisation de conférences, de concerts, projection de films...) et de nombreux services destinés aux visiteurs (cafétéria, librairies, parkings). Le public, en augmentation croissante se voit proposer une offre sans cesse renouvelée d'expositions des collections permanentes ou temporaires.

4-Muséologie : science du musée dont le champ de recherche comprend l'histoire et la fonction sociale de cette institution.

# Le musée en textes et en images

## 1- POINTS DE VUE SUR LE MUSÉE

### Roland (homme de la Révolution de 1789)

*«Le musée doit nourrir les beaux-arts, recréer les amateurs et servir le goût des artistes il doit être ouvert à tout le monde... Le mouvement sera national, il ne sera pas un individu qui n'ait pas le droit d'en jouir.»*

### Ernst Heinrich Friedrich Meyer (1791-1858); botaniste allemand

*«C'est surtout les jours que le musée est ouvert au public que se reconnaissent les conséquences désavantageuses de cet amoncellement d'objets incohérents : j'ai vu beaucoup de spectateurs s'émerveiller et s'occuper sérieusement de curieuses bagatelles et ne jeter qu'un regard fugitif sur les plus précieux tableaux. Ce n'est pas la méthode de redresser et de bien diriger le goût frivole et peu réfléchi du public.»*

### Marc Chagall (1887-1985)

*« Je n'aime pas beaucoup le chambardement du Louvre. On ne le reconnaît plus. J'aimais ces tableaux qui grimpaient en rangs serrés jusqu'aux plinthes. Tout était en hauteur, intime. Maintenant, la tendance est de mettre un seul tableau sur un mur. On m'impose ce qu'il faut voir, on souligne. Le tableau isolé, mis en valeur, me dit : respecte-moi. J'aime chercher, trouver. »*

In Pierre Schneider, *Les dialogues du Louvre*, Adam Biro, 1991.

### Marcel Duchamp (1887- 1968)

*«Je n'ai pas été au Louvre depuis vingt ans. Cela ne m'intéresse pas à cause de ce doute que j'ai sur la valeur des jugements qui ont décidé que tous ces tableaux seraient présents au Louvre au lieu d'en mettre d'autres dont il n'a jamais été question et qui auraient pu y être. Au fond, on se satisfait très bien de cette opinion qu'il existe une sorte d'engouement passager, une mode basée sur un goût momentané ; ce goût momentané disparaît et malgré tout d'autres choses durent encore. Cela ne s'explique pas très bien et cela ne se défend pas forcément non plus.»*

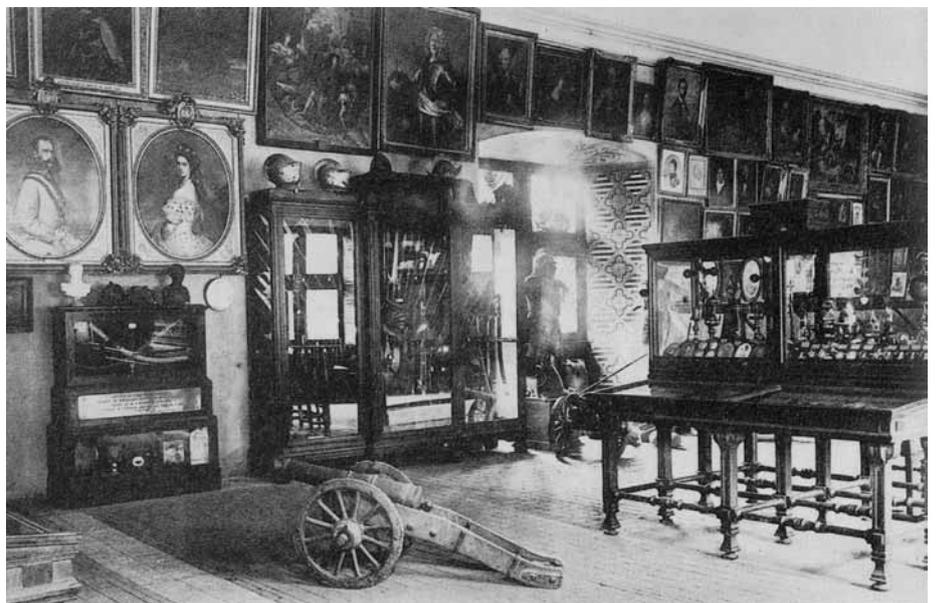
Cité par P. Cabanne, in *Entretien avec Marcel Duchamp*, 1967

## 2- DIFFÉRENTES CONCEPTIONS MUSÉOGRAPHIQUES



Le cabinet de curiosités de Olaus Worm ; Frontispice extrait de *Museum Wormianum*.

Humaniste danois, Olaus Worm (1588-1664) réunit à des fins pédagogiques une collection de merveilles de la nature en 1620. Ses recherches sont collectées dans les catalogues qu'il a fait imprimer de son vivant. Mais l'aboutissement de son travail figure dans le « *Museum Wormianum* » ouvrage précieux publié en latin après sa mort, dont est tiré cette illustration. Ses collections seront installées par Frederik III du Danemark au château royal.



La galerie des cerfs du Musée Lorrain à Nancy en 1912



La salle des collections d'art moderne du musée des beaux-arts à Nancy en 2006.



1989



2006

Une salle du premier étage du musée des beaux-arts hier et aujourd'hui



1968



1999

Salon Pomme de pin au Musée de l'Ecole de Nancy

# Le parcours d'un objet dans un musée...

Le parcours d'un objet dans un musée...

Un musée acquiert des objets de différentes façons : grâce aux dons, aux legs, par des achats, par des dépôts d'œuvres d'autres musées.

L'entrée de cette œuvre dans les **collections** du musée est soumise à une Commission d'Acquisition composée de différents conservateurs, universitaires et historiens. L'achat est validé en fonction de l'intérêt artistique, historique, scientifique de l'objet.



Soigneusement protégé, l'objet est emmené dans les réserves du musée.

Le conservateur lui donne un numéro d'inventaire, carte d'identité de l'objet.

ex. 999.12.230 :  
230<sup>e</sup> objet du 12<sup>e</sup> lot acquis par le musée en 1999.

Ce **numéro d'inventaire** est inscrit sur l'œuvre.



# Le parcours d'un objet dans un musée...

Le **documentaliste** constitue un **dossier d'œuvre** et une **fiche informatique** sur cet objet.

Un **restaurateur** examine l'état de l'œuvre et intervient si cela est nécessaire.



L'objet est rangé dans les réserves du musée.



Le **conservateur** décide de l'endroit où l'exposer dans une des salles du musée.

L'équipe technique accroche l'œuvre et réalise un **socle** ou une **vitrine** si besoin.

Un **cartel** est rédigé afin d'informer les visiteurs.



**Cartel** : véritable carte d'identité de l'objet ou de l'œuvre exposée, le cartel livre les informations suivantes sur un petit panneau apposé à ses côtés : le nom de l'artiste, la date de sa naissance et de sa mort, le titre de l'œuvre, sa date d'exécution, son origine (achat, don, legs, dépôt, ....), la technique employée par l'artiste...

**Cimaise** : mur sur lequel sont accrochés les tableaux.

**Collection** : nom que l'on donne à l'ensemble des œuvres ou des objets d'un musée.

**Conservateur** : personne responsable des collections chargée de diriger un musée, de définir le projet culturel et scientifique de cet établissement (politique d'acquisition, de restauration, de recherches...).

**Conserver** : garder, protéger une œuvre ou un objet de musée, empêcher qu'il se dégrade.

**Documentaliste** : personne qui rassemble, conserve et classe des documents, des informations sur les objets du musée.

**Dossier d'œuvre** : c'est le dossier qui accompagne l'œuvre ; il contient des informations importantes qui permettent d'identifier et de renseigner l'œuvre.

- la fiche d'identité avec photos
- les différentes restaurations
- la valeur d'assurance
- les mouvements (prêts)
- la documentation sur l'œuvre (sujet, auteur, contexte historique...)

**Inventaire** : toutes les œuvres acquises par le musée sont obligatoirement inscrites sur un registre d'inventaire, la mémoire du musée.

**n° d'inventaire** : numéro qui est donné à une œuvre lors de son entrée dans le musée, il y est inscrit et ne peut être changé. Il comporte plusieurs groupes de chiffres : le premier correspond à la date d'entrée dans le musée, les autres sont des numéros d'ordre.

**Médiateur** : personne qui travaille pour les publics du musée : il organise les visites et réalise des documents d'accompagnement.

**Musée** : lieu où est conservée une collection d'intérêt artistique, historique ou scientifique. Le musée a pour mission de protéger cette collection, de l'étudier, de la diffuser en la présentant au public et en la publiant.

**Muséographie** : nom que l'on donne à toutes les techniques de présentation des œuvres.

**Le régisseur** : personne qui coordonne les mouvements des œuvres dans le musée ou à l'extérieur, organise le transport, réalise le constat des œuvres avant leur départ et à leur arrivée.

**Restaurer** : remettre en état un objet en tenant compte de son histoire : nettoyer, consolider, reconstituer...

**Restaurateur** : personne qui restaure les œuvres.

**Socle** : petit « meuble » (support, élément) sur lequel est posé un objet en volume comme une sculpture ou un vase.

**Vitrine** : meuble vitré sécurisé dans lequel sont présentés des petits objets ou des œuvres fragiles.